

## POSTE SEREIN

### SITE ET SITUATION

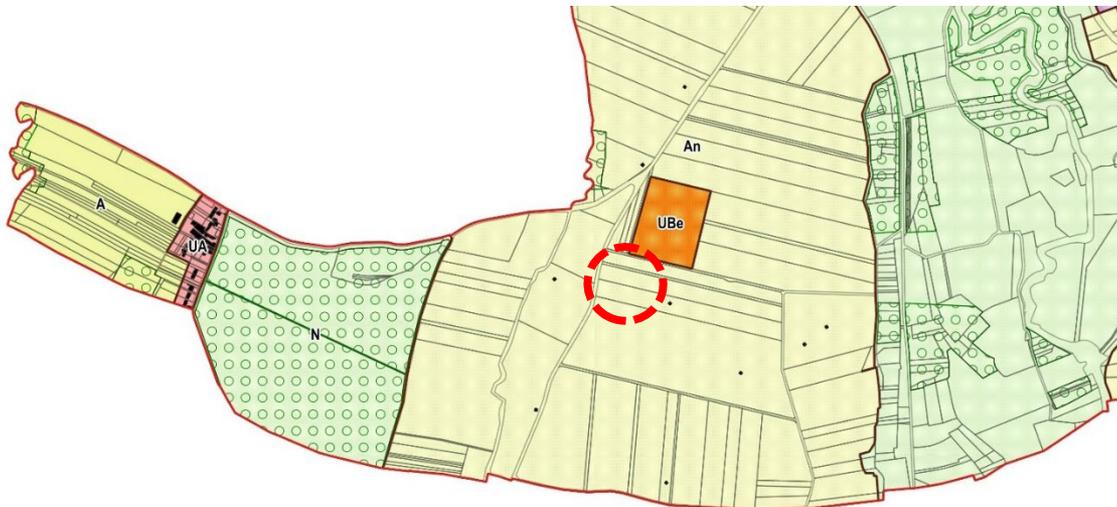
Le secteur objet de la présente OAP se situe aux abords du poste source RTE du « Serein » au sud du territoire communal. Il accueillera les projets d'implantation de deux postes permettant le raccordement de projets photovoltaïques ou éoliens sur la commune et les communes voisines.

Classées en zone UBe au futur PLU, les parcelles de l'OAP couvrent une superficie d'environ 1 ha.

### ENJEUX

On trouvera la synthèse des enjeux environnementaux et paysagers dans la notice de présentation du présent dossier et son développement dans l'évaluation environnementale en annexe.

La présente OAP a pour objectif de préciser les conditions de réalisation de la mesure de compensation (mesure C1-1) relative à la plantation de haies au pourtour des terrains.



### ENJEUX (suite)

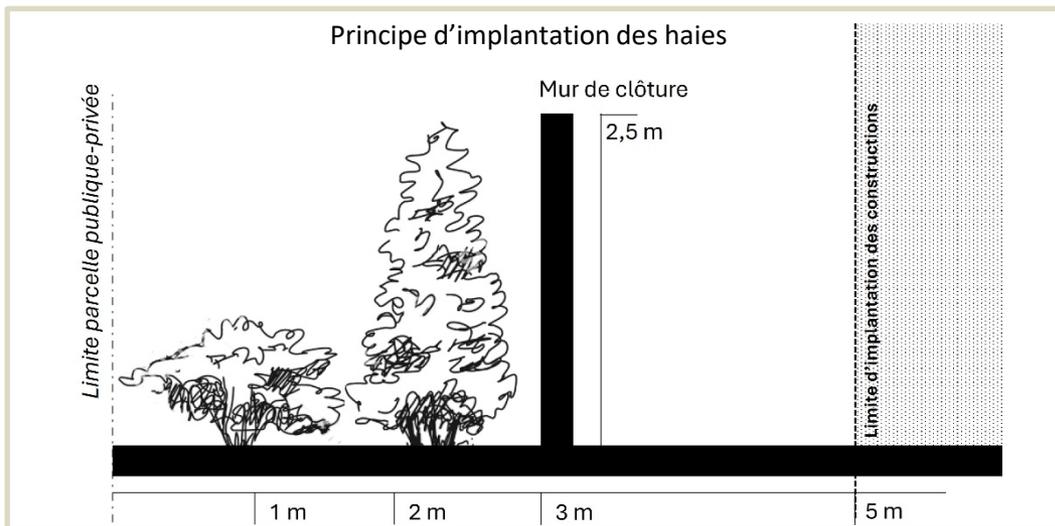
La plantation de haies permettra de compenser les impacts liés à l'artificialisation des sols, ceux sur la biodiversité locale, mais aussi d'ajouter un élément remarquable au paysage, susceptible d'être modifié par l'implantation des deux nouveaux postes de transformation. En effet, ces haies offrent un habitat aux insectes pollinisateurs des cultures, mais également aux prédateurs des espèces considérées comme ravageurs (souris, mulot, etc.). Elles apportent également de l'ombre et des surfaces de grattage, puis contribuent ainsi au bien être animal. Elles contribuent aussi à la préservation de la qualité de l'eau en jouant un rôle tampon vis-à-vis des eaux souterraines (limitation de l'infiltration).



 Périmètre de l'OAP

 Postes de transformation

 Création de haies au pourtour des terrains



### ORIENTATIONS - PROGRAMME

Ces haies devront permettre de masquer la clôture maçonnée d'une hauteur de 2,50m édiflée au pourtour des terrains.

Elles seront composées d'essences diversifiées, locales, adaptées au contexte (sol, exposition...) et au changement climatique.